



25 Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 - Fax. 05 45 28 60

DGA – Cohésion territoriale et appui aux communes - Culture

N° 2023 - D - 305

## DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### MEDIATHEQUE L'ALPHA : CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE « PLASTIC COW-BOY » AVEC LES PRODUCTIONS DU DIABLE VERT

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, la délibération du conseil communautaire portant délégation d'attributions au Président,

Vu, l'arrêté n°103 du 23 mars 2022 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Gérard DESAPHY en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération susvisée,

#### DECIDE

**Article 1er :** Est approuvé le contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre les productions du Diable Vert situées 213 Villeneuve Ouest à Montréal/Québec - Canada, représenté par Benoît Rolland et GrandAngoulême pour l'Alpha médiathèque.

**Article 2 :** Le contrat prévoit la représentation du spectacle «Plastic cow-boy» animé par Jean-Marc MASSIE le mercredi 4 octobre 2023 à 16h30 à la médiathèque l'Alpha.

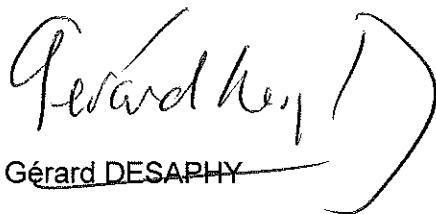
**Article 3 :** GrandAngoulême s'engage à verser au producteur sur présentation d'une facture, la somme de 417,70 € TTC détaillée comme suit :

- Spectacle : 325 €
- Frais de repas : 20,20 €
- Frais d'hébergement : 72,50 €.

**Article 4 :** Monsieur le directeur général des services et Madame la comptable publique de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 17 OCT. 2023  
Pour le Président,  
Le vice-président,

Reçu en Préfecture  
le : 17 OCT. 2023  
Affiché ou notifié  
le : 17 OCT. 2023

  
Gérard DESAPHY